

FLASH INFO

CAPA DU MERCREDI 18 MARS 2015 - LISTE D'APTITUDE

Communiqué du SNPDEN-UNSA



RESPONSABLES (académiques et nationaux)

Secrétaire académique

Corinne Laurent, Principale
Collège Le Hamet, Louviers
corinne.laurent@ac-rouen.fr

Secrétaires académiques adjoints

Gérald Hochart
Sophie Perrat
Catherine Gueret-Laferté
Véronique Titeux
Frédéric Delamare

Secrétaire départemental 27

Gérald Hochart, Proviseur
Lycée Les Fontenelles, Louviers
gerald.hochart@ac-rouen.fr

Secrétaire départemental 76

Sophie Perrat, Principale
Collège Les Hauts du Saffimbec Parvilly,
sophie.perrat@ac-rouen.fr

Membre du bureau national

Véronique Titeux, Principale
Collège JC Dauphin, Nonancourt
veronique.titeux@ac-rouen.fr

adresse académique :
snpden@ac-rouen.fr

DECLARATION LIMINAIRE

« Madame le Recteur,

Le **SNPDEN-UNSA** remercie les services académiques pour leur célérité et la qualité des documents fournis. Nous souhaitons cependant recevoir les procès-verbaux de CAPA dans le délai d'un mois prévu à l'article 16 du règlement intérieur des CAPA.

Lors de l'Assemblée Générale Académique du 11/2/2015, les adhérents du **SNPDEN-UNSA** ont déploré la suppression de l'accompagnement éducatif dans les écoles et les collèges situés hors zone d'éducation prioritaire à la rentrée 2015.

Le bulletin officiel n° 29 du 19 juillet 2007 a mis en place l'accompagnement éducatif dans toutes les écoles et collèges en éducation prioritaire. Ce dispositif a pour objectif de contribuer à l'égalité des chances entre tous les élèves.

Le bulletin officiel n° 25 du 19 juin 2008 instaure la généralisation de l'accompagnement éducatif à compter de la rentrée 2008 à tous les collèges, ce qui en confirme l'importance.

Les personnels de Direction ont une fois de plus réussi à mobiliser leurs équipes pour mener des actions vers les collégiens, en particulier les plus fragiles. Depuis 2008, l'accompagnement éducatif pour les « orphelins de 16h » a ainsi trouvé sa place dans tous les collèges.

Le **SNPDEN-UNSA** dénonce cette suppression brutale, sans concertation et sans contrepartie. Il demande le maintien de l'accompagnement éducatif pour tous les établissements au moins jusqu'à l'application de la réforme du collège qui prévoit l'accompagnement personnalisé pour tous les élèves.

Le **SNPDEN UNSA** demande que la réforme du collège respecte les principes suivants :

- une cohérence entre réforme du collège, des programmes et de l'évaluation ainsi que l'attribution de tous les moyens nécessaires,
- la réaffirmation de la validation du socle commun comme objectif avec la suppression du DNB sous sa forme actuelle,
- la mise en place d'heures d'accompagnement personnalisé

dans toutes les classes,

- les apprentissages et le travail personnel inclus dans le temps scolaire de l'élève,
- la réaffirmation de la place du numérique, tant sur le plan pédagogique que sur le plan des équipements et des infrastructures.

Le **SNPDEN-UNSA** regrette que les établissements sont toujours dans l'attente d'infrastructures permettant un véritable usage pédagogique du numérique, sans le souci permanent :

- **d'un débit insuffisant** qui paralyse les pratiques,
- **d'ENT non performants** et non harmonisés entre les différentes collectivités territoriales,
- **d'une maintenance aléatoire** selon les établissements.

Nous demandons également un volet numérique plus conséquent dans la formation initiale et continue des personnels conformément à la réaffirmation de la priorité faite au numérique dans l'Education Nationale comme facteur de réussite scolaire.

Les réactions unanimes aux événements tragiques de janvier 2015 ont montré le besoin de réaffirmer les valeurs fondamentales de notre république : **liberté, égalité, fraternité et laïcité**. Si le **SNPDEN-UNSA** est favorable, sur le fond, à la mise en place de l'enseignement moral et civique, il regrette toutefois, sur la forme, la complexité de la mise en œuvre qui réduit encore l'autonomie des EPLE dans les lycées.

Le **SNPDEN-UNSA** regrette les consignes tardives concernant les préconisations sur l'éclipse, la difficulté technique d'application dans les établissements ; consignes qui font reposer la responsabilité sur les seules équipes de direction.

Le **SNPDEN-UNSA** renouvelle sa demande formulée lors des deux précédentes CAPA, d'une présentation détaillée du bilan de l'IF2R au terme des trois années.

Nous vous remercions Madame le Recteur, de l'attention portée à cette déclaration liminaire. »

INFORMATIONS :

Concernant les données relatives à l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction - année 2015 :

Les services académiques ont reçu 24 candidatures, 21 sont recevables et inscrites.

Sur ces 21 candidatures, 9 femmes, 12 hommes :

- département 76 : 8 femmes, 11 hommes
- département 27 : 1 femmes, 1 homme

13 candidatures pour le corps des PE, 2 pour le corps des Certifiés, 3 pour le corps des PLP, 2 pour le corps de CPE, 1 pour le corps des Attachés Administratif. Toutes les candidatures recevables concernent des collègues faisant fonction.

INVITATION L'AGA :

Prochaine AGA : jeudi 23 avril de 10h à 12h30.

Lycée Val de Seine

Le Grand Quevilly

Ordre du jour :

- Bilan mutations 2015
- Réforme du collège
- Préparation au Congrès
- Groupe de travail convention tripartite
- Actualités départementales : nouveau SD27
- Formation syndicale

Rappel calendrier des Commissions Administratives Paritaires Nationales :

- 26 et 27 mars 2015 : Mouvement sur postes de chefs
- 2 et 3 juin 2015 : Mouvement sur postes d'adjoint et ajustement chefs
- 10 juillet 2015 : Ajustements chefs et adjoints (3e CAPN)

Les collègues qui souhaitent être contactés par téléphone sont priés d'envoyer leurs numéros de téléphone à snpden@ac-rouen.fr

Le bureau académique du **SNPDEN-UNSA**,